



Sections SARH & DINR

Solidaires Finances Publiques plus que jamais auprès des agents durant cette crise sanitaire.

Multiplication des audiences auprès des Directions, remontées des préoccupations légitimes des agents, à tous les niveaux, localement, nationalement (DGFIP et Fonction publique).

+ Sur les questions déjà tranchées par le Directeur Général :

– Il n’y a plus d’écroulement horaire pour les agents relevant du Plan de Continuité d’Activité

– Payes de mars et avril : la paye de mars était préparée. La paye d’avril, au vu de la crise sanitaire et de la disponibilité des agents assurant ces missions, sera a minima celle de mars, les régularisations interviendront dès que la situation reviendra à la normale.

+ Conférence téléphonique 25/03/20

Une conférence téléphonique organisée par la Direction, suite aux demandes d’informations de Solidaires Finances Publiques, a eu lieu le 25 Mars 2020 à 14h30.

Les Directions de la DINR et du SARH ainsi que Solidaires Finances Publiques ont pu échanger sur différents sujets.

Information des effectifs et leur répartition

la DINR nous a communiqué les agents présents et nous renseignera tous les jours/quotidiennement :

24 mars / DINR 90 agents présents / SARH non communiqué

25 mars / DINR 85 agents présents / SARH non communiqué

Sur notre demande d’informations plus détaillées (agents en télétravail, agents empêchés, nombre de cas déclarés covid-19) les directions s’y refusent, « ces informations étant trop incertaines pour donner ces éléments ».

Solidaires Finances Publiques regrette qu’il ne soit pas possible d’obtenir une situation détaillée.

Les Directions nous confirment que les agents empêchés (santé, garde d’enfants) ne font l’objet ni de rappel, ni de pression de la part de la direction ni de leur chef de service, la direction y est particulièrement attentive.

Plan de Continuité d’Activité (PCA)

Il a été communiqué par les deux directions

Télétravail

Les ordinateurs portables ont vocation à être donnés aux missions prioritaires.

Il y a un manque crucial de ces appareils, un redéploiement de ceux des missions non prioritaires ou des agents empêchés (garde d’enfants) a été effectué. La CID étant confinée, c’est l’équipe du PAGBL (en réalité la DRS DINR) qui s’est occupée du nettoyage physique des appareils afin qu’il n’y ait pas de contamination possible, mais pas de nettoyage logiciel.

Des ordinateurs portables non utilisés (délégations, Enfip notamment) sont en cours de réaffectation vers le SARH et la DINR.

Des achats ont aussi été effectués, mais il faut attendre le temps de livraison (quelques semaines).

Il n’y a à ce stade pas assez d’ordinateurs portables pour les missions prioritaires.

Autorisations de déplacement

Les modèles ont été à nouveau modifiés, la Direction nous fait part de la réactivité des services pour effectuer et mettre en application ces modifications.



Sections SARH & DINR

La question se pose sur les agents qui reviendraient physiquement travailler sur une mission prioritaire, le justificatif de l'employeur qui doit accompagner l'attestation dérogatoire, sera transmis à l'agent avant sa reprise de service. Si l'agent ne dispose pas d'imprimante, la Direction propose de demander à son entourage ou à ses voisins, en respectant bien évidemment les gestes barrières.

Dans le cas de contrôles stricts, si l'agent devait être verbalisé à cause des documents délivrés par l'une de nos directions, ces dernières s'engagent à prendre leurs responsabilités.

Protection

Le bâtiment tourne au ralenti, le secrétariat général disposant de moins de ressources en personnels dans cette période.

Ménage réduit, uniquement service de sécurité à l'accueil.

Le SARH n'a pas pu obtenir ses commandes de gel hydroalcoolique, mais a pu distribuer des petits flacons à un bon nombre d'agents, ainsi que des lingettes désinfectantes. Dernièrement de l'alcool et du papier essuie-tout a été fourni pour nettoyer et désinfecter les environnements de travail.

Questions diverses :

-la DINR évoque le problème des locaux pour les agents arrivants au 1^{er} septembre, plus aucun retour au vu des événements.

-quid de la **prime des 1000€** pour les fonctionnaires sur les missions prioritaires

- la période de prise **des congés de report 2019** sera prolongée d'autant des jours de confinement (pour rappel, le confinement a été officiellement déclaré le 17 mars)

-Quid de la question de l'impact des autorisations d'absences sur les jours ARTT – Pas de décisions

prises pour l'instant. Au vu de la situation exceptionnelle, Solidaires Finances Publiques est contre l'idée de réduire les ARTT.

-Concernant les repas délivrés par l'AGRAF, même si nous retenons la disponibilité des personnels pour nourrir le peu de personnel restant sur le 10, rue du centre, il n'empêche que ces repas froids sont vendus au prix le plus fort. Solidaires Finances Publiques demande que les agents bénéficient des frais de mission pour ces repas. Les Directions nous informent que cela est à l'étude (cf. CR conf tel DG/BN).

-Les évaluations professionnelles continuent, la hiérarchie s'adapte au vu des circonstances.

-Aucune information nouvelle concernant les mouvements de mutations au niveau national comme local

-Pour les agents stagiaires A et B, pas d'informations nouvelles, pour l'instant leur arrivée serait après la période de confinement. (PI : L'ENFiP a écrit aux stagiaires B pour les informer du possible décalage d'installation – prévision initiale = 11 mai)

N'hésitez pas à nous faire remonter vos questions et demandes.

Pendant le confinement nous conservons le lien, vous pouvez contacter Solidaires Finances SARH/DINR au 06 35 92 52 56 et sur la boîte mail solidairesfinancespubliques.sarh.dinr@outlook.fr